



Extrait des CEMEA

<http://www.cemea.be/4eme-etape-qualification>

# 4ème étape : qualification

- Secteurs - Formation d'animateurs-animatrices -

Date de mise en ligne : vendredi 6 septembre 2019

Date de parution : 14 décembre 2019

---

CEMEA

---

Faire le point sur les acquis, les capacités et les options éducatives.

*Conditions : Avoir passé les étapes 1 à 3 et disposer du certificat d'aptitude à la fonction d'animateur-animateurice (étape 1), de la ou des attestation(s) de formation pratique (étape 2), du (des) certificat(s) de participation d'approfondissement (étape 3).*

*Heures de la formation : de 10 heures le premier jour à 17 heures le dernier jour.*

## Qualification

108 Euros

94 Euros étudiant-e ou demandeur-euse d'emploi

141 Euros organisme

### Février 2020

Faire le point sur les acquis, les capacités et les options éducatives.

## Qualification

108 Euros

94 Euros étudiant-e ou demandeur-euse d'emploi

141 Euros organisme

### Avril 2020

Faire le point sur les acquis, les capacités et les options éducatives.

## Qualification

108 Euros

94 Euros étudiant-e ou demandeur-euse d'emploi

141 Euros organisme

### **Octobre 2020**

Faire le point sur les acquis, les capacités et les options éducatives.